

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le président Bruno Foucher, chers collègues,

Le groupe socialiste, républicain et citoyen, tient à vous remercier d'avoir accepté de venir devant la représentation nationale, à l'issue d'une année qui fut si difficile pour l'Institut français sur le plan de la gouvernance.

Il nous faut aussi saluer l'initiative de l'Institut français qui a créé en 2016 la bourse Denis Pietton, laquelle sera attribuée chaque année à un jeune acteur d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient engagé sur les questions de société civile : éducation, droits des femmes, santé... Il n'y a en effet pas de meilleure façon pour rendre hommage à Denis Pietton, unanimement décrit comme un « diplomate global » humaniste et passionné, que de continuer à soutenir le courage et l'engagement citoyen sous toutes ses formes.

Forger un outil au service d'une diplomatie globale qui sache conjuguer toutes les facettes de notre influence dans le monde, telle est l'ambition du Ministère des affaires étrangères, qui peut s'appuyer pour cela sur l'Institut français. Car l'action culturelle extérieure de la France est essentielle, ainsi l'influence ne se mesure pas uniquement au nombre d'armes vendues ou de litres de pétrole écoulés.

La vitalité et l'originalité des formes d'arts et de culture soutenus par l'Institut français que l'on peut découvrir dans le rapport d'activités que vous nous avez transmis, sont remarquables. Il fourmille d'événements passionnants ! Les initiatives que vous soutenez sont diverses, originales, et nombreuses. Pour n'en citer que quelques-unes, la présence d'un pavillon français onirique tout de verre et de végétaux aux Biennales d'Arts de Venise, le programme FranceDanse à Ekaterinbourg et à Moscou qui permettent depuis 5 ans de nouer les liens entre artistes français et structures russes, l'exposition itinérante « Actrices » en hommage à la regrettée photographe Kate Berry, ou encore l'opération « Shoot the book ! » proposant à des producteurs de films du monde entier des projets d'adaptation d'œuvres littéraires publiées en France...

On s'aperçoit bien de la diversité de l'action de l'Institut français, qui mène quelques 2000 projets culturels ou artistiques dans pas moins de 96 pays, et la phrase de Michel de Montaigne citée dans le rapport d'activités prend tout son sens : « Il n'est aucune qualité si universelle [...] que la diversité et la variété ».

Mais la mission de l'Institut français va bien au-delà de la seule coopération culturelle, puisqu'il joue un rôle diplomatique essentiel. La création, depuis plus de trente ans, des « saisons culturelles » croisées, comme récemment l'année de la Corée en France en 2015 et l'année de la France en Corée en 2016, en est l'exemple parfait. Ce n'est pas un hasard si la décision d'organiser une année France-Colombie a été prise en janvier 2015 alors que ce pays est actuellement en plein essor. A bien des égards, les événements estampillés « culturels » sont le reflet des relations diplomatiques entre les pays, ils peuvent même avoir une influence déterminante.

A la lecture du rapport d'activité de l'Institut français, je vous soumetts à présent quelques questions :

1 - Sur la collaboration de l'Institut français avec les collectivités territoriales, j'ai lu que 450 projets artistiques avaient été réalisés, comme par exemple avec la métropole de Rennes qui a bénéficié d'un soutien dans le cadre de son projet "French miracle tour" cette année. Mais il semblerait que ce dispositif partenarial soit seulement mis en œuvre avec les grandes collectivités territoriales françaises. Je souhaitais savoir, d'une part, quelles sont les modalités et les conditions pour qu'une collectivité puisse passer une telle convention avec l'Institut français, et d'autre part, pourquoi ne pas envisager de partenariat avec de plus petites collectivités, afin de permettre un égal accès de tous à la culture, y compris sur les territoires enclavés ?

2 - J'ai vu aussi que l'entreprise BA Système avait soutenu la Biennale de Venise d'art contemporain avec un apport en compétences et en nature pour le projet « révolutions », pavillon choisi pour représenter la France à cet événement. Je souhaitais savoir quelle est la place dévolue au mécénat, encore relativement peu développé en France, dans votre projet, et si c'est une pratique que l'Institut français veut encourager dans le cadre de la "collaboration avec un réseau de professionnels" évoquée.

3 - Enfin, j'ai appris avec intérêt l'existence d'IFcinéma, plateforme de films en ligne "destinée au réseau culturel français à l'étranger et à ses partenaires proches". La francophonie étant un enjeu de premier importance et l'Institut français étant réputé et sollicité pour son offre unique de films francophones, pourquoi ne pas faire d'IFcinéma une super-plateforme de diffusion de films français accessible à tous les utilisateurs à l'étranger en contrepartie d'une somme modique, une sorte de Netflix public français ?

Je vous remercie.

*[1] Elle-même ayant succédé à l'Association française d'action artistique (AFAA) en mai 2006*

*[2] Historiquement, les premiers instituts français ont été créés au début du XXe siècle à l'initiative des établissements universitaires. Les Centres culturels français ont eux été créés à partir de la seconde moitié du XXème siècle jusqu'à nos jours.*